



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chasse

Question écrite n° 78606

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la volonté affichée de longue date, par l'ensemble des fédérations de chasseurs, d'intégrer une approche moderne et reconnue de la conservation de la nature, en synergie avec les utilisateurs des ressources naturelles. En effet, avec le projet de loi sur la biodiversité, les chasseurs ont eu le sentiment de ne pas être écoutés, ni même entendus, alors que l'enjeu majeur de la sauvegarde de la biodiversité est totalement partagé par le monde de la chasse. Au travers de sa dimension régulatrice, la chasse concourt au maintien de la biodiversité. Aussi, il souhaiterait savoir quelle mesure le Gouvernement entend prendre pour restituer à la chasse, art traditionnel rural au rôle bien précis, la juste place qu'elle mérite dans l'écosystème.

Texte de la réponse

Le rôle de la chasse dans la gestion active et positive de la biodiversité est pleinement reconnu par le Gouvernement. Les services de l'État associent systématiquement les fédérations de chasseurs à de nombreux projets d'aménagement du territoire ou de gestion des ressources et travaillent en étroite collaboration avec les représentants du monde de la chasse au sein des instances de concertation relatives à la protection de la nature, au niveau local comme national. Certaines actions des chasseurs pour la conservation de la biodiversité sont également reconnues par l'ensemble des acteurs territoriaux, en témoignent par exemple les résultats du grand prix Natura 2000 en 2015, qui récompense la gestion du site Natura 2000 des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses animé par la fédération départementale des chasseurs de la Lozère. Il revient également au monde de la chasse de bien communiquer sur les résultats très positifs de ses actions de conservation dans les territoires, notamment pour le maintien des zones humides ou pour la gestion de sites patrimoniaux. Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages en cours d'examen au Parlement, répond aux préoccupations du monde cynégétique comme le montrent les récents travaux des différentes commissions du Sénat qui reconnaissent le rôle de la chasse dans le maintien de la biodiversité.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78606

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3155

Réponse publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6496